



Communiqué de presse

Genève, le 23 décembre 2011

Mise en service du réseau tpg 2012

Premières améliorations après deux semaines difficiles

Mis en service le 11 décembre 2011, le nouveau réseau des tpg a connu des débuts difficiles, en partie à cause d'incidents n'ayant pas de rapport avec les changements introduits. Le suivi quotidien par une cellule d'accompagnement qui réunit les tpg et les services concernés de l'Etat a cependant permis d'identifier certains problèmes induits par les nouveautés. Des mesures ciblées à court terme ont déjà permis des améliorations et continuent à être mises en place. D'autres mesures plus importantes à moyen et long terme sont à l'étude. L'objectif est dès la rentrée, à la reprise d'un trafic normal, de pouvoir identifier sur cette base les mesures d'amélioration supplémentaires qui permettront de rétablir un service satisfaisant pour la clientèle.

Lors des premiers jours d'exploitation du nouveau réseau, la cellule d'accompagnement a pu constater que les véhicules privés qui ne respectent pas les restrictions de circulation ont un impact désastreux sur la fluidité du trafic des transports publics. C'est pourquoi la police est entrée dans une phase de répression après plusieurs campagnes de prévention menées au cours des mois précédents. Depuis le début de cette campagne répressive, plus d'une centaine d'amendes ont été distribuées. Il est encore trop tôt pour juger avec précision des effets de cette mesure, mais il fait peu de doute qu'elle a un impact positif sur la circulation des véhicules tpg.

Des mesures de régulation des feux de circulation ont été apportées à cinq carrefours sur le nouveau tracé de la ligne 14, amenant davantage de fluidité dans le trafic et plus de sécurité, notamment pour les piétons. Ces travaux d'amélioration se poursuivent. Des mesures plus importantes sont en cours d'analyse.

Le positionnement fin des arrêts tpg est également à l'examen. Sur le pont de Bel-Air en direction de Cornavin, l'arrêt de bus a pu être avancé grâce au retrait des installations de chantier du TCOB. Trois bus peuvent désormais s'y arrêter sans que l'arrière du dernier véhicule ne déborde sur la place et encombre le trafic à cet endroit névralgique.

Enfin, le service des relations avec la clientèle des tpg a été renforcé, de manière à pouvoir enregistrer toutes les réclamations et suggestions des clients et pouvoir y apporter les suites utiles.

Les tpg et les services de l'Etat reconnaissent que la qualité de service offerte lors des premiers jours d'exploitation du réseau, pour de multiples raisons, n'a pas été à la hauteur des attentes légitimes des clients. Ils travaillent de concert pour rapidement améliorer la situation.

Contacts:

- Direction générale de la mobilité Fabrice Etienne, 079 215 81 26
- tpg Philippe Anhorn, 079 212 83 89